

Le club affaires de la BGE Cher, un outil au service de l'économie

Aline Guillaumin, agent de développement économique, pilote un dispositif qui accompagne une quinzaine d'entrepreneurs du territoire dans leur quotidien.



Aline Guillaumin prête une oreille attentive aux entrepreneurs.

Récemment, la communauté de communes des Trois Provinces, présidée par Pierre Guiblin, et celle du Pays de Nérondes, présidée par Thierry Porikian, ont reconduit leur convention avec la BGE du Cher dont les objectifs sont fondés sur le développement, le maintien et la dynamisation du tissu économique des deux territoires. En tant que salariée BGE du Cher, Aline Guillaumin, agent de développement économique, a pour mission d'accompagner tous les porteurs de projets économiques, de mobiliser les moyens nécessaires à la concrétisation de ces projets naissant sur les deux territoires et de créer un lien dynamique entre les acteurs économiques de proximité. Elle anime

également le club affaires de Saincoins-Nérondes, un outil porté par la BGE Cher.

Qu'est-ce que le club affaires ?

Aline Guillaumin : « Créé en 2019, le club affaires apporte son appui aux entreprises, plus spécifiquement en matière de business plan et d'accompagnement de projets.

Le club accueille des dirigeants d'entreprises locales qui contribuent au développement économique du territoire. Il permet aux membres de faire circuler l'information et de publier des offres commerciales, de développer les projets professionnels en commun ou en partenariat, de mutualiser les moyens mais avant tout d'échanger, de partager et de créer leur propre réseau. Il est important de permettre la mise en réseau des entreprises dans ce club, destiné au milieu rural. »

Qui sont les membres du club ?

Aline Guillaumin : « Le club compte quinze adhérents allant du micro-entrepreneur à l'industriel employant plus de vingt-cinq salariés. Les entre-

prises adhérentes essayent de se connaître davantage pour mieux travailler ensemble, pour contribuer au développement du territoire, mais elles recherchent avant tout la convivialité. »

Comment fonctionne le club affaires ?

Aline Guillaumin : « Le club affaires se réunit une fois par mois dans l'une des communes des deux CDC. Lors de cette réunion, après le tour de table, place est faite au focus actualités où sont abordés le territoire, l'administratif, les droits, etc., sans oublier la mise à l'honneur d'un membre qui présente son entreprise et son projet. Avant la crise sanitaire, au travers des déjeuners qui étaient proposés, les membres du club avaient l'occasion de s'informer, de se rencontrer, d'établir ou de renforcer des relations commerciales. Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous les reprendrons. »

Propos recueillis par Chantal Gonzalez • Contact : Tél. 02 48 80 09 28 ou 07 88 86 82 20 ou par mail à aline.guillaumin@bge-cher.com

